Hiver 2021

ESSERT ACTUS

Les dernières nouvelles de votre commune

P4-5
Actualité
Présentation du nouveau conseil municipal

P9-11
Jeunesse & petite enfance
Une dynamique engagée

P14
Culture & Patrimoine
A lire et faire lire absolument !

P18-23
Vie communale & Associations

P3
Mot du maire

https://www.essert.fr



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE 3

LE CONSEIL MUNICIPAL 4-5

ADMINISTRATION / RH 6-7

VOIRIE & TRAVAUX 8

JEUNESSE / PETITE ENFANCE 9-11

CULTURE / MEDIATHEQUE 12-16

URBANISME 17

VIE COMMUNALE & ASSOCIATIONS 18-23

CCAS 24

TRIBUNE DE L'OPPOSITION 25

ETAT CIVIL 26

SOUTIENS 27

NOUS CONTACTER

Mairie de la ville d'Essert

Adresse :
Place de la Mairie, 90850 Essert

Téléphone : 03 84 21 33 20

Courriel : mairie@essert.fr

Horaires de la Mairie :

Du lundi au vendredi :
9h30-12h00/13h30-17h30

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Dominique JEANNIN

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION :
Daniel MAZZEGA

COMITÉ DE RÉDACTION :
Daniel MAZZEGA
Hélène GRISEY
David NAEGELY
Corinne SAUR

CRÉATION GRAPHIQUE :
Thibaut CHARTON

DÉPÔT LÉGAL :
Décembre 2021

MOT DU MAIRE

Chères Essertoises, Cher Essertois

La période d'incertitude et de tension municipale s'est achevée le 17 septembre avec l'installation d'une nouvelle municipalité, la tenue d'un premier Conseil et l'élection d'un nouvel exécutif. Je tiens à remercier personnellement tous les conseillers qui m'ont accordé leur suffrage lors de cette élection.

Si nous avons regretté la « demi -participation » essertoise pour ce scrutin particulier nous tenions à vous adresser nos remerciements pour la confiance que la moitié d'entre vous nous a témoignée pour mener notre commune jusqu'en 2026.

Les démissions intervenues depuis, parmi les membres d'une des listes associées, ont un peu modifié la composition finale du Conseil et nous ont permis d'accueillir deux nouvelles conseillères

L'équipe municipale est maintenant en place avec 6 adjoint(e)s, 3 déléguées et des conseillers impliqués dans le fonctionnement de notre ville. Elle s'attache encore à la mise à jour des dossiers en retard ou oubliés et des procédures en cours. Comme prévu, une nouvelle Directrice des Services, déjà présentée à tous lors du second Conseil, est attendue officiellement pour début Janvier. Elle nous permettra de repenser l'organisation des services pour une meilleure efficacité.

Les dissentions pré-électorales avait amené le Préfet à faire établir le Budget Primitif 2021 de la commune par La chambre Régionale des Comptes. Ce budget est encore d'actualité et les travaux 2021 seront donc limités aux inscriptions budgétaires prévues.

Le Budget 2022 sera à nouveau communal tant en fonctionnement que dans la programmation des investissements. La suppression de la Taxe d'habitation et sa compensation par l'Etat ont supprimé une des marges de manœuvre de la fiscalité communale et désigné les propriétaires comme principaux financeurs de la collectivité. Beaucoup d'entre vous, redevable de la taxe Foncière, ont pu constater l'augmentation du taux communal ainsi que le transfert de la part départementale vers la commune.

Les études préparatoires nécessaires à la réalisation des travaux ont débuté. Comme évoqué durant la campagne, le mandat sera essentiellement consacré à la réfection des écoles, de la voirie et de l'éclairage public.

C'est avec une grande sincérité que je vous adresse mes vœux pour ces fêtes de fin d'année en espérant que les conditions sanitaires permettront à chacun d'entre nous de profiter de nos familles.

Très cordialement
Dominique JEANNIN

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

LES ADJOINTS / DELEGUES :



Alain BURGER
1er Adjoint
Voirie, Travaux & Sécurité



Séverine MOINAULT
2ème Adjointe
Administration & RH



Daniel MAZZEGA
3ème adjoint
Communication, Vie communale & Associations



Delphine MACCHI
4ème Adjointe
Jeunesse & Ecoles



Jean Jacques LANG
5ème Adjoint
Urbanisme & Forêts



Nina OLOFSSON
6ème Adjointe
Finances



Danielle MARTIN
Conseillère Municipale
Déléguée CCAS



Sophie MARAZZATO
Conseillère Municipale
Déléguée Petite Enfance



Hafida BERREGAD
Conseillère Municipale
Déléguée Culture et Patrimoine

LES CONSEILLERS :



Jean Pierre SPADONE
Conseiller Municipal



Corinne SAUR
Conseillère Municipale



Myriam MADONNA
Conseillère Municipale



Ethem KOKCU
Conseiller Municipal



Daniel MIU
Conseiller Municipal



David NAEGELY
Conseiller Municipal



Hélène GRISEY
Conseillère Municipale



Antoine MOREL
Conseiller Municipal



Matthieu RETAUX
Conseiller Municipal
(Essert Sereinement)



Caroline LEUCK
Conseillère Municipale
(Essert Sereinement)



Sarah CHERFAOUI
Conseillère Municipale
(Essert Sereinement)



Jacques PELTIER
Conseiller Municipal
(Ensemble pour Essert)



Marie Claude
CHITRY CLERC
Conseillère Municipale
(Ensemble pour Essert)

Voilà la nouvelle équipe du Conseil Municipal qui a été élue à l'issue des élections municipales de Septembre 2021

PRÉSENTATION DES SERVICES DE LA MAIRIE

La mairie d'Essert est divisée en 5 services.

La direction générale des services, après plus d'un an de vacance, sera confiée au 1er janvier 2022 à Mme Catherine CROISSANT.

Le service administratif :

Il est composé de 5 titulaires et 4 contractuels dont 3 apprentis

- Véronique FAIVRE
  Comptabilité
  Etat civil
- Peggy GERARD
  Médiathèque
  Communication
  Jeunesse
- Christelle MURET
  CCAS
  Gestion des paies
- Sylvia TUGLER
  Ressources humaines
- Agnès VERONES
  Accueil
  Secrétariat élus
  Ecoles
- Dominique VIENOT
  Urbanisme
  Voirie
- Karim ABDAIN
  Apprenti Ressources humaines
- Melissa BESNIER
  Apprentie comptable
- Thibaut CHARTON
  Apprenti communication

Le service entretien :

Il est composé de 5 titulaires et de 8 contractuels, la cheffe de service est Chantal MUMBACH.

Ses missions sont :

- La gestion patrimoniale
- L'entretien des bâtiments
- Les ATSEM
- La restauration scolaire

Les services techniques :

Il est composé de 3 titulaires et de 2 contractuels, le chef de service est Pascal RIETH.

Ses missions sont :

- L'entretien des espaces verts
- La maintenance
- La gestion du parc automobile

Le centre de loisirs sans hébergement «Les 3 pommes» :

Il est composé de 5 titulaires et de 7 contractuels dont 1 apprenti. La direction est confiée à Jean-Christophe LOPEZ.

Ses missions sont :

- Le périscolaire
- L'extra-scolaire
- La restauration scolaire

Le multi-accueil « Les petits trognons » :

Il est composé de 4 titulaires et de 3 contractuels. La direction est confiée à Nicole JORDAN.

Ses missions sont :

- L'accueil régulier (crèche)
- L'accueil ponctuel (halte-garderie)

QUESTIONS À MME CATHERINE CROISSANT, NOUVELLE DGS DE LA COMMUNE AU 1ER JANVIER 2022.

Qui êtes-vous ?

Originaire de Haute Saône, j'ai suivi des études supérieures en sciences humaines à Besançon.

J'ai débuté ma carrière au sein des collectivités territoriales, à la Mairie de Belfort que j'ai intégrée en qualité de rédacteur, occupant ainsi plusieurs postes de responsable au sein de Directions : Urbanisme, Education et Musées.

Après réussite à l'examen d'attaché territorial, j'ai souhaité donner un nouveau souffle à ma carrière en m'orientant vers un poste à responsabilité. J'ai donc accepté un poste de Directrice Générale des Services dans une commune de vallée alsacienne.

Ces années d'expériences professionnelles et les différentes missions qui m'ont été confiées, m'ont permis de confirmer mon appétence pour ce type de poste et j'ai pu me rapprocher de mon domicile familial de Cravanche en rejoignant la commune d'Hérimoncourt en 2015.



Quel est votre projet pour notre ville ?

Aujourd'hui, je souhaite mettre en œuvre mes connaissances au sein de la commune d'Essert, et développer une collaboration dans une relation de confiance, et dans le respect des compétences de chacun pour accompagner au mieux les agents mais également des élus dans leurs projets sans oublier le pourquoi de ma présence, c'est-à-dire la garantie d'un service public de qualité pour tous.

Quel est le rôle d'un DGS ?

Membre de la direction générale, en liens étroits avec l'exécutif élu local (Maire, Président), le DGS assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre des projets de la collectivité.

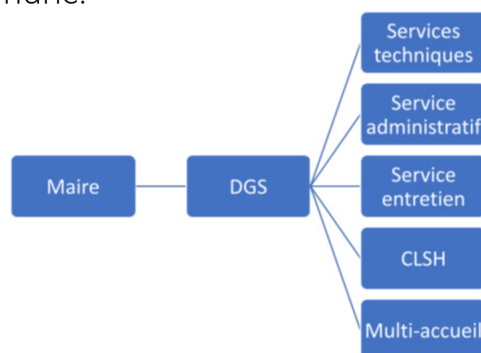
Qui commande entre le DGS et le maire ?

La relation entre l'élu et le DGS est hiérarchique et collaborative. Le Maire est bien évidemment le patron, mais il doit donner des signes pour manifester sa confiance, et sa volonté de travailler avec la Direction générale dans un cadre équilibré. C'est une relation bilatérale et ouverte.

Quelles sont les missions du DGS ?

Mettre en œuvre, sous la direction du Maire ou des élus délégués, les politiques déclinées par l'équipe municipale.
Gérer les moyens humains et financiers de la commune.

Quelles sont les relations fonctionnelles ?



DÉNEIGEMENT / ENTRETIEN DES HAIES

Avec le retour de la période hivernale, la Mairie rappelle, ci-après, la réglementation en vigueur en ce qui concerne les obligations des riverains en matière de déneigement et d'entretien des haies en bordures des voies publiques :



Déneigement :

En cas de chutes de neige, les riverains, propriétaires ou locataires d'immeubles bâtis ou non bâtis situés en bordure des voies ouvertes à la circulation sont tenus d'enlever la neige ou la glace sur la largeur du trottoir au droit des immeubles concernés .

Lorsque les voies ne comportent pas de trottoirs, les travaux de déneigement sont à réaliser sur une largeur de 0,50 mètre le long des propriétés concernées.

En cas de verglas et pour prévenir tout accident, les riverains sont tenus d'y répandre du sel ou du sable.

L'épandage de sel est toutefois interdit sur les trottoirs à proximité des arbres.
Ces mesures sont destinées à assurer la circulation des piétons en toute sécurité.
La neige est à mettre sur tas en bord du trottoir et ne doit en aucun cas être jetée sur la chaussée tout en préservant libres les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales.
Le déblaiement est à exécuter de façon à éviter tout endommagement des revêtements des trottoirs ou chaussées.

Les travaux de déneigement devront être réalisés au plus tard pour 12h30 pour les chutes de neige ayant eu lieu dans la nuit.
Les propriétaires demeurent personnellement responsables de tout accident survenu au droit de leur immeuble du fait de l'inobservation des prescriptions ci-dessus, conformément à l'arrêté municipal du 4 février 2003

Entretien des haies :

Dans l'intérêt de la circulation, des piétons et de la conservation du domaine routier, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales et des trottoirs doivent régulièrement être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et les haies conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public.
Les opérations d'élagage et de taille sont effectuées à la diligence des propriétaires.

Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage et de taille peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires après une mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet.

Arrêté municipal du 19 février 2003



Alain BURGER



ECOLES : TABLE RONDE ET GESTION SANITAIRE

Une table ronde sur la sécurité aux abords des écoles sera organisée premier trimestre 2022 par la municipalité.

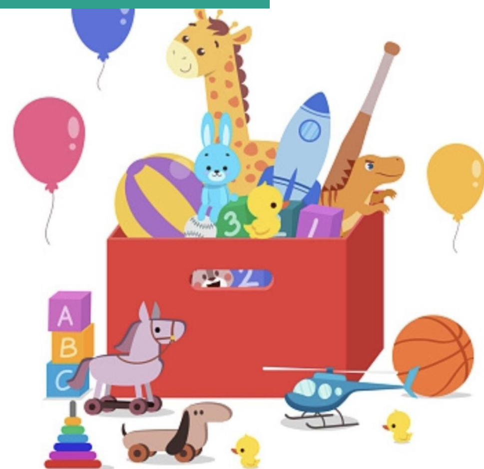
Le but: mutualiser les idées afin de trouver Ensemble des actions de sensibilisation.
Seront conviés à cette réflexion, les gardes nature, les directrices d'école, les DDEN, les responsables du centre de loisirs et du multi accueil, le personnel sécurité école, les parents élus d'élèves et des enfants.

Une seconde vie pour vos jouets :

Vous n'êtes pas sans savoir que nos structures communales pour l'enfance sont soumises à des protocoles stricts.

L'une des conséquences est l'usure prématurée des jeux et jouets au multi-accueil. Chaque jouet est soumis à une éviction de 48h et une désinfection poussée.

Aussi nous appelons à votre générosité et vous proposons de donner une seconde vie aux jouets dont vos enfants ne se servent plus.





Attention au virus !

Eh oui, depuis la rentrée scolaire, les éducateurs, les enseignants et les parents doivent se montrer très «agiles»!
Deux classes ont dû fermer à l'école Tazieff durant une semaine en septembre. En novembre c'est le site Cousteau qui est touché : une classe à la maternelle et quatre classes à l'élémentaire ont dû fermer à leur tour.
Des tests salivaires, mis en place par l'ARS ont été réalisés dans les trois écoles les 25 et 26 novembre. A la fin de ce même mois, le multi-accueil a été touché par le Covid et a du renoncer à accueillir les enfants.

Deux classes de l'école Tazieff ont fermées également !

Heureusement la communication entre les enseignants et les parents fonctionne très bien, essentiellement par l'environnement numérique de travail. (informations et travail pédagogique)
La communication se fait très bien également entre le centre de loisirs et les écoles qui ont conclu ensemble un protocole très précis pour traverser ces périodes de turbulences.

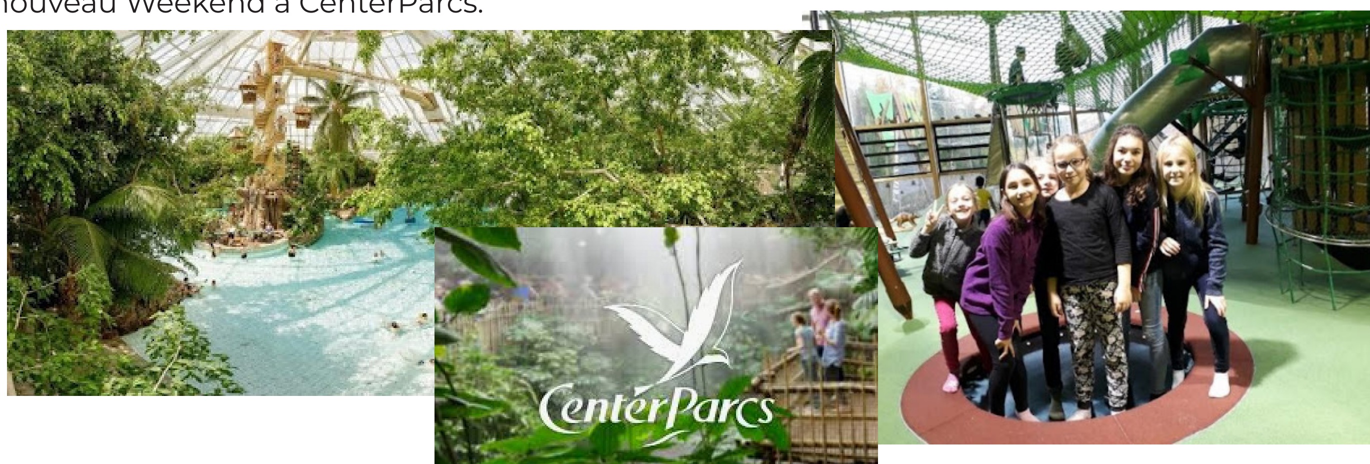
Nous adressons tous nos remerciements à tous ceux qui oeuvrent sans compter pour que les enfants d'Essert subissent le moins possible les conséquences de cette pandémie.

VACANCES D'AUTOMNE AUX 3 POMMES / JOURNEE JOB D'ETE

Ces dernières vacances ont été riches en activités aux 3 Pommes. Au programme : cuisine, bricolage, jeux sportifs, escape game, expériences scientifiques, bowling, cinéma, grands jeux.... Que d'aventures!
Nous retiendrons aussi un bel échange au verger communal avec l'association Empreinte Eco Nature mercredi 20 Octobre : cueillette de pommes, dégustation de noix, gelée de mûres, et délicieux jus de pommes artisanal. Encore merci à Véronique et Daniel pour leur accueil.



Prochain rendez-vous pour les plus grands : samedi 11 et dimanche 12 décembre pour un nouveau Weekend à CenterParcs.



Toute l'équipe des 3 pommes reste à votre disposition pour vous renseigner. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter au 03 84 58 90 11. Vous trouverez également de nombreuses informations sur notre blog : http://les3pommes.blogspot.com/

A très bientôt.....L'équipe d'animation

JOURNEE DES JOBS D'ETE

La 18e édition de la Journée des jobs d'été aura lieu au Centre des congrès ATRIA, le : Jeudi 24 février 2022, de 10h à 17h.

Accueil des jeunes en recherche d'emploi saisonnier. Consultation des offres dans tous les secteurs, rédaction de CV et lettres de motivation et rencontre avec des professionnels.

Evénement organisé par Info jeunes Belfort en collaboration avec Pôle Emploi, la MIFE, la Mission Locale, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et les Eurockéennes.

NB : Service Jobs fonctionne tout au long de l'année. Les annonces sont affichées dans les locaux et consultables sur le site www.ijbelfort.com.
Adresse : 3 rue Jules Vallès - 90000 Belfort
Tél : 03 84 90 11 11
E-Mail : ijbelfort@jeunes-bfc.fr

PEDT ET CTG UN TRAVAIL DE PARTENARIAT AU SERVICE DES ENFANTS

Vos élus ne chôment pas. A peine arrivés, les voilà devant deux gros dossiers à boucler pour cette fin d'année 2021 ! Le PEDT et la CTG ; vous en entendrez parler, alors nous allons tenter de vous expliquer de quoi il s'agit :

L'objectif du PEDT, Projet Educatif de Territoire, est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire. éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Cela demande un travail de collaboration avec tous les partenaires sur le terrain, écoles, multi accueil, centre de loisirs, médiathèque et les parents. Un questionnaire de satisfaction a été élaboré pour recenser l'avis de ces derniers sur les structures d'accueil.



Ce projet mené pour une durée de 3 à 5 ans vise à respecter les rythmes de l'enfant (en ménageant des temps de repos, de détente) et multiplier les passerelles et les liaisons si importantes entre les structures lors de la passation des responsabilités.

De nouveaux projets émergent également comme proposer une offre ADO pour permettre aux jeunes de se retrouver lorsque l'entrée au collège les éloigne d'Essert.

Et la CTG, nous direz-vous ?

La convention territoriale globale (CTG) des services aux familles est un contrat d'engagement politique entre la collectivité locale et la CAF qui vise à maintenir et développer les services aux familles du territoire. Elle permet de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants et des familles.

Elle tend à privilégier une approche transversale des dispositifs partant des besoins du territoire et permet l'élaboration et la mise en oeuvre du dispositif précédent, le PEDT.

Ce projet signé prochainement sera effectif jusqu'en 2023.

Soyez assurés que les élus assurent une présence attentive et active auprès des directrices d'école, des responsables du multi accueil, du CLSH et de la médiathèque pour connaître leurs besoins et améliorer le fonctionnement de ces structures dans toute la mesure du possible.

Car c'est bien l'objectif de la municipalité d'offrir à ses enfants le meilleur environnement et à leurs parents le meilleur soutien possible après des temps difficiles.

Delphine MACCHI



Sophie MARAZZATO



Corinne SAUR



MEDIATHEQUE



Contes et compagnie 2021

Le samedi 02 octobre, 173 personnes sont venues assister au spectacle « L’enfant qui est né deux fois » proposé par la compagnie Mélancolie Motte dans le cadre du festival Contes et Compagnie.
Malgré le thème délicat de la mort et de la réincarnation, le spectacle a trouvé son public qui est reparti ému et satisfait.

Mois du Film documentaire

Cette année, le festival transfrontalier du Mois du film documentaire s’est déroulé du mardi 02 au 19 novembre 2021 autour de la thématique de l’utopie.
Parmi la sélection, La grande muraille verte présentait le projet ambitieux de faire pousser un mur d’arbres de 8 000 kilomètres s’étendant du Sénégal à l’Éthiopie pour lutter contre la désertification progressive de la région, éviter les conflits croissants et les migrations massives.
La séance qui a eu lieu le samedi 13 novembre dans la salle du Logis d’amitié a affiché complet.



The Great Green Wall de Jared P. Scott avec Inna Modja



Petites Fugues

Depuis sa création en 2001, le festival littéraire itinérant Les Petites Fugues est une invitation à la découverte d’auteurs francophones de littérature contemporaine, chaque année en novembre, au cœur des campagnes et communes de la région Bourgogne-Franche-Comté.
Cette année, en association avec la médiathèque de Châtenois-les-Forges où a eu lieu la rencontre le mercredi 17 novembre, nous avons eu le plaisir d’accueillir le jeune romancier, poète et dramaturge haïtien Jean d’Amérique.
Son premier roman Soleil à coudre est d’ailleurs disponible à la médiathèque.

Escape Game

Durant la semaine du mardi 26 au samedi 30 octobre, un Escape Game a eu lieu au sein de l’annexe. Les 47 participants composés de 11 adultes et 36 enfants âgés de 5 à 17 ans (dont 12 enfants du centre de loisirs) sont parvenus à retrouver le médaillon de Dracula et ce qui a provoqué la mort subite de ce dernier.
Pour une première, le succès fut absolu et le défi remporté. Les participants ont apprécié cette expérience nouvelle pour la majorité d’entre eux :

« Le jeu était accessible aux petits comme aux grands, l’histoire était intéressante, le scénario et la décoration étaient top! L’investissement qui a été mis dans cet escape game est remarquable. Bravo et merci ! » - Noémie

« Les effets sonores au fil du temps (qui étaient au final presque indispensables au « stress » généré pendant le jeu) et la partie théâtrale, … était aussi très intéressante (j’ai bien aimé le côté réel, avec l’adjonction de faits historiques à l’histoire) »… - Baptiste

MEDIATHEQUE

Atelier jeu et débat

En partenariat avec CANOPE et l'UDAF (Union départementale des associations familiales), les classes de CM1 – CM2 des écoles Cousteau et Tazieff ont participé courant novembre et décembre à un atelier jeu suivi d'un débat sur l'usage responsable du numérique.

Atelier dictée

Alors qu'en 2020 nous avions dû annuler des séances, l'atelier dictée a repris en avril 2021. Cette animation est proposée une fois par mois le samedi matin (or période estivale) et animée gracieusement par Patricia JEANMOUGIN – Présidente de l'association Belfortho. Retransmise en live sur le site Facebook de la mairie d'Essert, l'ensemble des vidéos compte 970 vues au 05 novembre 2021.

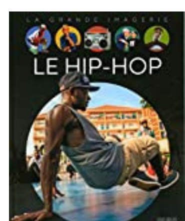
Le dernier atelier aura lieu le samedi 18 décembre à partir de 09h30 en salle du conseil sur inscriptions au 03 84 90 45 72 ou par mail : mediatheque@essert.fr.

FOCUS SUR…

Notre pôle thématique Art et Cinéma

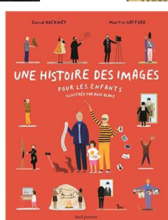
Courant 2021, nous avions fait appel à nos lecteurs pour connaître leurs envies et nous proposer des achats afin d'alimenter notre fonds « Pôle Thématique ». Plusieurs ouvrages à découvrir n'attendent plus que vous.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou remarques lors de vos passages à la médiathèque. Un cahier est à votre disposition.











AGENDA :

DECEMBRE 2021

Lectures de contes de Noël suivi d'un goûter

Mercredi 22 décembre 2021 à 15h en salle du conseil sur inscription (places limitées à 70 personnes).

Pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans.

JANVIER 2022

Nuits de la lecture (du 20 au 23 janvier)

Thème : « Aimons toujours ! Aimons encore ! »

Programme détaillé sur essert.fr rubrique culture.

FEVRIER 2022

Samedi 12 février à 09h30 en salle du conseil.

Rencontre avec Elsa MALKOUN

Jeune écrivaine essertoise qui présentera son recueil de 9 nouvelles, intitulé L'Aurore paru en 2021.

Les événements annoncés sont sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Hafida BERREGAD



Peggy GERARD



MEDIATHEQUE

A lire et faire lire absolument !

Que sur toi se lamente le Tigre, Prix Goncourt 2021 du Premier Roman



Etre née… Femme… aujourd'hui… quelque part…

Etre née femme dans un Irak ravagé par des décennies de guerre.

Pour en témoigner, l'autrice, Emilienne Malfatto, photojournaliste en Irak, a choisi la force de l'écriture d'un bref roman qui permet au lecteur de pénétrer dans l'intimité de la conscience de chacun des personnages de cette tragédie contemporaine.

D'abord celle du personnage principal, une jeune femme enceinte hors mariage, coupable par là du déshonneur de toute la famille qui ne peut être lavé que par le sang. Dans un terrible huis clos familial, un compte à rebours inexorable, elle vit ses dernières heures dans l'attente de l'exécution de la sentence et se souvient de l'enfance heureuse et de l'unique et secrète nuit d'amour d'où sont nées à la fois la vie et la mort… Conscience des femmes: la mère, la belle-sœur, la petite sœur… Conscience des hommes: les trois frères dont l'aîné est investi, à la place du père défunt, de l'implacable devoir séculaire du bourreau.

Entre les brefs chapitres, la voix d'un autre personnage: la lamentation du Tigre, le fleuve, millénaire témoin du malheur, de la folie des hommes et de la douleur des femmes…

Françoise Kuentz

Françoise KUENTZ



La médiathèque vous accueille aux horaires et jours suivants :

Site mairie :
Mercredi de 10h00 à 12h00 / de 14h00 à 17h30
Vendredi de 15h00 à 17h30
Samedi de 09h00 à 12h00

Site annexe :
Mardi de 15h00 à 17h30
Jeudi de 15h00 à 17h30

Appel à bénévole :
Si vous souhaitez prendre part à la vie de la médiathèque et donner de votre temps, ne serait-ce qu'une heure ou deux, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Contactez-nous sur **mediatheque@essert.fr** ou par téléphone au **03 84 90 45 72.**

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Essertoises, Essertois, faisons vivre l'histoire de notre commune !

Nous sommes aujourd'hui plusieurs élus du conseil municipal à porter une attention renouvelée à la mise en valeur de notre histoire locale.

Le patrimoine historique, constitué de tous ces édifices ayant traversé les âges et que vous croisez certainement au détour de vos promenades, est un support incontournable à cette ambition. Mais il est loin d'être le seul possible.

Ainsi, pour que ce chantier soit l'occasion d'une aventure collective, pour que nous puissions le faire vivre ensemble, nous faisons appel à vous.

Nous en appelons à celles et ceux d'entre vous dont les étagères ou les greniers abritent de précieux documents que seraient des photographies, des croquis ou des cartes postales d'époque, d'anciens bulletins municipaux, articles de journaux, toutes sortes de document liés à notre histoire locale.

Nous en appelons aussi à celles et ceux d'entre vous dont les mémoires renferment de précieux témoignages et anecdotes sur notre commune, ses lieux de vie, ses habitudes du passé, ses transformations, ses moments marquants.

Ces documents et témoignages seront une source unique de renseignements sur l'histoire de notre village. Avec votre apport, nous pourrons faire en sorte que ces trésors du passé profitent aux générations présentes et futures.

En nous appuyant sur ces matériaux, voici quels types de projets il nous sera possible de mener :

- Articles réguliers à paraître dans la revue municipale (qu'ils soient rédigés par vous-même ou collectivement, à partir de vos contributions) ;
- Dossiers thématiques à publier sous format papier et numérique ;
- Fiches d'itinéraires à pied enrichis d'anecdotes sur l'histoire de la commune et la vie d'autrefois
- Expositions à thèmes, ...

Nous nourrissons l'espoir que, par le biais de cette collecte, se constitue le germe d'un cercle d'habitants motivés pour s'impliquer de manière durable dans des projets liés à l'histoire de notre commune.

Deux Essertois à travers l'histoire de leur commune

Il y a maintenant un an, le projet d'exposition sur l'histoire de la commune d'Essert à travers le XXème siècle n'était encore qu'à l'état de simple ébauche. De salles de recherche, en archives de mairie, notre travail a peu à peu pris forme. De rencontres en témoignages, le siècle s'est progressivement animé sous nos yeux. De sorties de repérage en expéditions photographiques, Essert nous a dévoilé ses secrets.

Il nous a fallu du temps et beaucoup de patience pour reconstituer le puzzle, mais nous espérons que ce voyage à travers l'histoire Essertoise saura vous séduire et vous captiver. Les habitants installés de longue date y retrouveront sans doute leurs racines ou quelques souvenirs et les Essertois d'adoption plus récente découvriront l'âme de ce village et ne pourront que s'y attacher. Par ailleurs ce projet n'aurait pu aboutir sans l'aide précieuse de quelques personnes qui ont bien voulu nous consacrer un peu de leur temps et nous ont accueillis fort gentiment. Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent donc à M. Camille HEIDET, M. et Mme Pierre et Mariette MONNIER, M. Alfred BREITEL, M. et Mme Marc et Martine GIRAULT, M. et Mme Claude et Marie-Christine GRANDJEAN, Mme Raymonde GERBEREUX, Mme Josiane SPARAPAN, Mme Fernande DUBAIL, M. Daniel BOITEUX, M. Robert KALBE, M. Alain AUDOINEAU, M. Marcel CANARD, M. Gilbert HUBER, Mme Josiane VILQUIN et toute son équipe.

Stéphane MAIRE
Isabelle AUDOINEAU-MAIRE



Essert au 20ème siècle – 3

Antoine MOREL



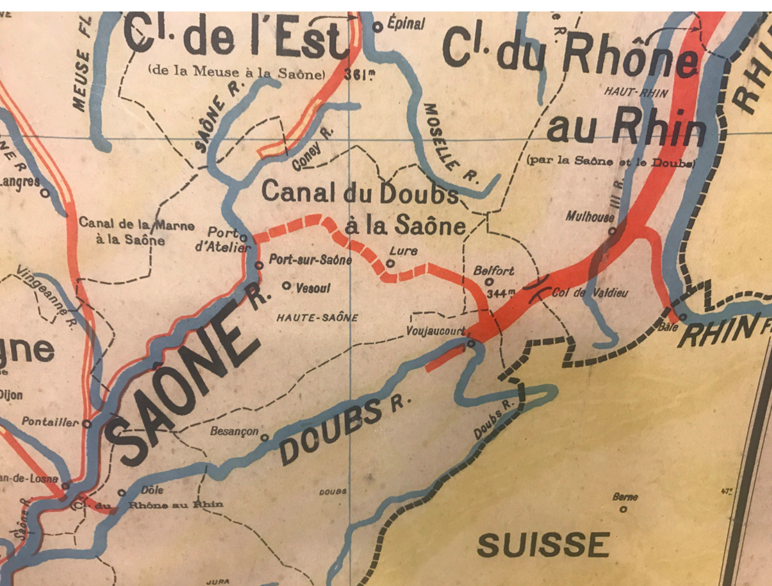
Contactez-nous par téléphone au **07 64 47 70 84** ou sur **mairie@essert.fr**

La genèse du canal de la Haute Saône

Après l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1871, il apparaît indispensable de relier les mines et industries de Lorraine aux industries transformatrices de Franche-Comté, sans passer par les canaux de la Marne au Rhin puis celui du Rhône au Rhin qui passent en terre germanique, par Strasbourg.
En alternative la liaison par le canal de l'Est et la Saône, puis la vallée du Doubs rallongeait le parcours de Nancy à Montbéliard de... 180 kilomètres.

Il fallait donc créer une voie d'eau qui passe au plus court : Le projet de « notre » canal, suivant la loi Freycinet de décembre 1878, passait obligatoirement, tout droit ou presque, par le sud du massif vosgien, et donc par les mines de Ronchamp. Belle opportunité pour générer du fret.
Le canal devait passer par Lure et la vallée de la Lanterne, pour rejoindre la Saône à Port d'Atelier. Il ne verra jamais le jour, car le retour de l'Alsace -Lorraine à la mère-patrie fait stopper les travaux à Ronchamp.

Il nous reste le bassin de Champagney destiné à alimenter le point haut du canal, le « bief de partage » et notamment la partie « sud » jusqu'au raccord sur le canal du Rhône au Rhin à Fesches le Chatel. Reportons-nous à l'ouvrage très documenté de Pierre Klinger.



La carte murale Vidal-Lablache que nous avons connue aux murs de nos écoles présente la particularité de montrer le canal «du Doubs à la Saône».
Le tracé en pointillé illustre la portion qui ne sera jamais réalisée, et qui ne l'était pas entre les deux guerres mondiales
Il devra dès lors prendre le nom de canal «du Doubs à la HAUTE-Saône».
Il s'arrête définitivement (après un long tunnel percé depuis le port de Frahierr), au débouché de la plaine de Ronchamp, au pied des chevalets des mines de charbon de Ronchamp.

L'évolution économique s'acharnera, il faut bien le dire, contre ce canal :

La Franche-Comté et ses hauts fourneaux au bois, face au progrès de la sidérurgie lorraine, est ruinée, surtout après le traité de commerce franco-anglais de 1860.

L'arrivée des industriels haut-rhinois à Belfort voulant ne pas se trouver coupés par une frontière et une douane de leur clientèle de « l'intérieur », et l'expansion de l'industrie autour de Peugeot, auraient dû renforcer l'intérêt du canal, mais dès 1920 le trafic se reporte sur la trouée de Belfort.
Le projet de desservir les industries belfortaines, malgré plusieurs versions de bretelles au départ d'Essert, ne trouvent pas leur financement, et... tombent à l'eau !

Les difficultés d'étanchéité du canal de part et d'autre d'Essert ne permettront pas la mise en eau, et une seule péniche arrivera du sud jusqu'à Bavilliers.

La fermeture des mines de Ronchamp dans les années cinquante ramènera le projet de canal au rang de rigole d'alimentation du point haut du canal du Rhône au Rhin. Il nous reste également, ne l'oublions pas une magnifique voie verte.

Le prochain chapitre vous livrera les plans du projet de traversée d'Essert, avec plusieurs variantes, et une localisation du port dans la combe des terrains de foot actuels.

Jean Pierre SPADONE



Etonnant, non ?

REGLES D'URBANISME - CERTIFICAT DE CONFORMITE D'ASSAINISSEMENT

Depuis quelques années, lors de la vente d'un logement, un **certificat de conformité d'assainissement** est demandé par le notaire ou l'acheteur. Il s'obtient après un contrôle des installations d'assainissement réalisé par un agent de la Direction de l'Eau et de l'Environnement du Grand Belfort (formulaire de demande de contrôle à télécharger sur le site du Grand Belfort).

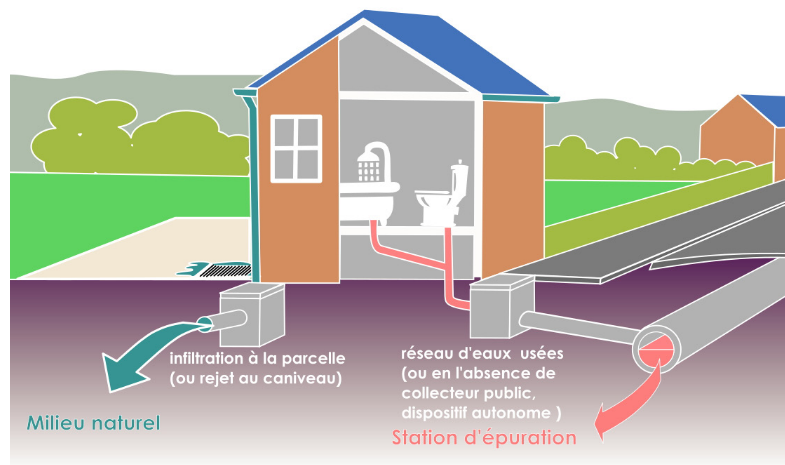
Des cas de contrôles non conformes nous poussent à vous alerter sur cette obligation.
Lors de sa visite, le technicien effectue différents tests (cas d'un réseau collectif (1)):

- Pour vérifier que les différents points de départs des eaux usées (2) de l'habitation arrivent bien dans le réseau d'eaux usées.

- Pour vérifier que les eaux pluviales (3) ne se déversent pas dans le réseau d'eaux usées. Si les eaux pluviales se déversent dans le réseau d'eaux usées, celui-ci risque de déborder sur la voie publique en cas de fortes pluies et des eaux usées non traitées peuvent rejoindre le milieu naturel. De plus, la présence d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées dilue les eaux usées et réduit l'efficacité du traitement en station d'épuration, entraînant alors des rejets d'eaux insuffisamment traitées dans le milieu naturel.

- Dans le cas de constructions nouvelles, pour vérifier que les eaux pluviales ne se déversent pas directement dans les noues paysagères ou dans le réseau d'eaux pluviales (3)

En cas de non-conformité, le délai de mise en conformité est spécifié sur le rapport de contrôle.(4)



La non-conformité d'un branchement n'empêche pas la vente du bien. Le certificat de conformité permet simplement à l'acquéreur d'avoir une information indépendante et objective sur l'état des raccordements de l'habitation aux collecteurs publics d'assainissement.

Par contre, les travaux de mise en conformité sont obligatoires. Si vous ne mettez pas en conformité vos installations selon les préconisations techniques et dans le délai fixé par le service, vous vous exposez à l'application des pénalités financières. De plus, en cas de pollution du milieu récepteur ou de sinistre chez un voisin ou sur le domaine public (débordement d'égout), votre responsabilité personnelle peut être engagée puisque la non-conformité est constatée.

(1) Lorsqu'une habitation n'est pas desservie par le service public, celle-ci doit être dotée d'un système de traitement des eaux usées domestiques disposé sur la parcelle (fosse septique par exemple), dans ce cas l'assainissement est dit **non collectif. En cas de raccordement à posteriori au réseau collectif,** l'ancienne fosse devra être court-circuitée, vidangée par un prestataire agréé, puis évacuée (ou remplie de sable) .

(2) **Les eaux usées (domestiques)** proviennent des différents usages domestiques de l'eau. Cela comprend notamment les eaux ménagères en provenance de la cuisine et/ou de la salle de bains. Il s'agit d'eaux chargées de détergents, de produits d'entretien divers et de débris organiques en tout genre, y compris les eaux rejetées par les toilettes.

(3) Selon le règlement du PLU en vigueur, seul l'excès de ruissellement des eaux pluviales peut être rejeté après qu'aient été mis en œuvre sur la parcelle privée toutes les solutions susceptibles de limiter et d'écrêter les débits de pointe des apports pluviaux. Parmi les solutions les plus souvent installées, on peut citer la **création d'un puit perdu** dans sa parcelle, d'autant plus simple à implanter si cela a été prévu lors de l'aménagement du terrain pour les constructions neuves.

(4) A noter que la mairie reçoit une copie du rapport de contrôle à titre informatif, mais n'a pas d'actions précises à mettre en œuvre en cas d'avis défavorable. Le contrevenant devra communiquer directement avec l'autorité émetteur de l'avis.



Jean-Jacques LANG

COMITE DES FETES, 2021 UN DÉBUT DE RETOUR À LA NORMALE

Si 2020 a été terriblement marquée par la Covid-19, 2021 voit enfin l'amorce d'un retour à la normale.

Bien malheureusement les événements qui étaient au programme du premier semestre -Jeun'Essertoises et la soirée Théatre - ont du être annulés, mais l'été 2021 a vu le retour des P'tits Jeudis#2.

Cette deuxième édition des P'tits Jeudis d'Essert s'est achevée avec panache le Jeudi 19 Août, sur une place de la Mairie surchauffée par la bande des FFR Celtic Fiesta !

5 autres concerts ont également ponctué la saison#2 ouverte le Dimanche 15 Juillet par la synthé pop de Lynch the Elephant, suivi du blues rappeux de la band de Dom Ferrer le 19, puis par les collègues d'Afterwork et leurs covers pop/rock le 26, Ad'Line et sa poésie unique ayant assurée la séance du 05 Août, Drôle de rencontre si bien nommée ayant rempli la place de ses couleurs variées le 12 Août.

Merci à tous ces artistes pour leurs belles prestations sur notre parvis, parfois sous un climat pas toujours estival !



Grand grand merci également

- Aux bénévoles qui construisent, font vivre, et démontent le village chaque jeudi
- Aux artisans, producteurs, foodtrucks qui nous ont accompagnés dans l'aventure
- A la Mairie d'Essert, en particulier au personnel administratif et des services techniques
- A nos sponsors
  - Le Département du Territoire de Belfort
  - L'Académie de Besançon
  - L'entreprise KALBE d'Essert
  - Notre banquier le Crédit Mutuel Belfort Ouest
- A l'UMPS pour son aide dans la gestion du passe sanitaire qui s'est invité cette année
- Et à vous public bien sûr !

Sans vous tous Les P'tits Jeudis n'existeraient pas !
RDV est pris pour l'édition#3 qui s'ouvrira le Jeudi 14 Juillet 2022!

A l'heure où nous mettons sous presse le Comité des Fêtes prépare activement le Marché de la St Nicolas du 03 Décembre. Une belle soirée pour tous sur laquelle nous reviendrons.

Daniel MAZZEGA



Vous avez envie d'aider à organiser avec nous les manifestations ? Contacter nous sur notre page FB ou envoyer nous un mel à animations@essert.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU REVEIL

L'Association des Anciens d'Essert «Le Réveil» a tenu son Assemblée Générale le mercredi 27 Octobre 2021 au Logis d'Amitié

20 adhérents étaient présents et 10 procurations ont été enregistrées. Le quorum était atteint
La Présidente du Réveil, Pierrette Develter, pour laquelle c'était une première a accueilli Mr le Maire Dominique Jeannin, Mme Michèle Robert qui représentait le Foyer Culturel et Social, Mme Pauline Portuese qui représentait l'OPABT (Office pour les Aînés de Belfort et du Territoire), Mr Daniel Mazzega, Président du Comité des Fêtes, Mr Gérard Robert, Président des Anciens Combattants, Mr Joël Regnier, Président des Amis du Fort ainsi que le correspondant de l'Est Républicain, Mr André Nayener. Les Présidents des autres associations s'étaient excusés.

La Présidente a ensuite immédiatement passé la parole à Mr le Maire car il ne pouvait pas rester jusqu'à la fin de l'Assemblée. Celui-ci a indiqué qu'il avait peu de choses à dire car sa prise de fonction était beaucoup trop récente mais il a félicité les bénévoles du Réveil et des autres associations essertoises pour leur engagement et leur travail car ce sont eux qui dynamisent et font vivre la commune. D'autre part, il a renouvelé son souhait d'apaisement à Essert pour tous les Essertois.

Ensuite, la Présidente a repris l'ordre du jour en commençant par le rapport moral. Mr Jean-Paul Develter a commenté le très bref rapport d'activités puis Mr Bernard Sirlin, le Trésorier, a présenté en détail son rapport financier et Mme Dominique Dervaux celui des vérificateurs aux comptes. Les mandats des 2 vérificatrices aux comptes, Mmes Dervaux et Blondé ont été renouvelés pour l'an prochain.
Les sortants du Conseil d'Administration étaient, cette année : Mmes Josette Oumanetz et Catherine Gerbereux ainsi que Mrs Bernard Sirlin et Jean-Paul Develter. Ces 4 personnes se sont représentées et ont été réélues à l'unanimité.
La Présidente a ensuite présenté les 11 nouveaux et nouvelles adhérentes. Elle a précisé que la cotisation était maintenue à 22E pour l'année prochaine et elle a évoqué le programme pour 2022.
Enfin, elle a passé la parole à Mme Portuese de l'OPABT qui a énuméré toutes les activités, tous les ateliers et avantages proposés par l'OPABT dont les adhérents du Réveil peuvent bénéficier car celui-ci cotise auprès de l'OPABT pour tous ses membres.
L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente a clos l'Assemblée Générale.

Sortie d'automne du réveil :

Jeudi 9 Septembre 2021, 25 personnes ont participé à sa sortie d'automne

Départ d'Essert à 10H30 direction le restaurant des 2 Roses à Neuf-Brisach où un très bon repas nous a été servi.
L'après-midi, le groupe a embarqué à Breisach-am-Rhein en Allemagne pour une super croisière sur le Rhin avec notamment le passage de l'écluse de Vogelgrun établie sur le bief du Grand Canal d'Alsace. Moment très impressionnant.
Puis, nous sommes revenus à Essert en fin d'après-midi.
En résumé, excellente journée très appréciée par tous d'autant plus que le soleil était au rendez-vous ce jour là.



La Présidente du Réveil,
Pierrette DEVELTER

FOYER CULTUREL ET SOCIAL / PÉTANQUE & LOISIRS ASSOCIATION CONVIVIALE D'ESSERT

Reprise des activitées :

Le Foyer Culturel et Social d'Essert a repris ses activités à la mi-septembre avec une fréquentation satisfaisante même si le redémarrage après la saison tronquée par la situation sanitaire a été plus lent que les années précédentes.

Fort de ses 21 sections, le Foyer Culturel et Social propose des activités sportives, de danse, de bien-être, de loisirs créatifs, de chant, de voyages et différents cours : anglais, photo, informatique.

Le détail de l'ensemble des activités peut être consulté sur le site internet de l'association :

http://www.foyer-essert90.fr courriel : foyer.essert90@gmail.com

Manifestations à venir du Foyer :

- 3 décembre 2021 : participation au Marché de la Saint-Nicolas
- 11 février 2022: Assemblée Générale du Foyer
- 27 mars 2022 : repas de printemps

Présidente du Foyer
Murielle GRUS

Nous sommes heureux de vous annoncer la création de la PLACE (Pétanque & Loisirs Association Conviviale d'Essert).

Nous jouons pour le moment sur le terrain situé rue du port à Essert.

Cette nouvelle association promeut la pétanque, soit en compétition sous l'égide de la Fédération Française de la Pétanque et du Jeu Provençale, soit en loisirs juste pour se retrouver et jouer dans une ambiance décontractée dans le respect des règles.



Le 12/09/2021, nous avons organisé le premier tournoi interne, sur le terrain rue du port. Des équipes en doublettes mixtes ou non se sont rencontrées dans une ambiance détendue mais sportive.

N'hésitez pas prendre contact avec nous via notre groupe Facebook : Essert Pétanque Loisirs (PLACE)

@ bientôt
Sportivement

Pétanque & Loisirs association conviviale d'Essert
N° W901006397
Groupe Facebook : Essert pétanque loisirs (PLACE)
Mail : petanque.essert@gmail.com

PLANNING DU FOYER CULTUREL & SOCIAL D'ESSERT



ACTIVITES FOYER CULTUREL ET SOCIAL ESSERT - 2021-2022

Siège social : Mairie d'Essert Place de la Mairie 90850 ESSERT

Présidente : Murielle GRUS 6 rue Henriette Schmidt 90850 ESSERT

Site : http://www.foyer-essert90.fr - Courriel : foyer.essert90@gmail.com

Toutes les activités respecteront les protocoles sanitaires en vigueur

NOUVEAU AU FOYER				
Voyages touristiques	Reporté en 2022	Jacques Peltier - 06 06 82 66 25 essert.voyages@yahoo.com	Marché de Noël	Cracovie Pologne
	30 personnes		Du 11 au 25 mai 2022	Ouzbekistan
Activités & Dates de reprise ↓		**Contacts**	**Horaires**	**Lieux**
SPORTIVES				
BADMINTON	Vendredi 24/09/2021	Alain Gruhier - 03 84 21 02 16 alain.gruhier@laposte.net	Vendredi 19h30/21h	3 Pommes
TENNIS DE TABLE	Mercredi 22/09/2021	Pascal Demougeot - 06 30 26 17 44 pascal.demou@wanadoo.fr	Mercredi 18h30/20h	3 Pommes
JUDO Enfants	mardi 14/09/2021	Thierry Deval - 06 71 62 01 76 thierry.deval5@orange.fr	Mardi 17h30/18h30 et 18h30/19h45	Salle Stromboli
MARCHE	Mardi 21/09/2021	Alain Lehec - 06 43 33 21 15 - alain.lehec@yahoo.fr Gérard Robert - 06 61 70 25 73 - grobert850@gmail.com	Le mardi tous les 15 jours à 13h30 /14h	Parking du Logis
GYM DOUCE	Mardi 21/09/2021	Monique Cottet - 06 03 65 77 41 (animatrice R.Castallan) monique.cottet@gmail.com	Mardi 9h00 /10h00	Logis d'Amitié
GYM	Mardi 21/09/2021	Rachel Castallan 07 82 60 24 72 ba.casta@gmail.com	Mardi 20h10/21h10	3 Pommes
PILATES	Mardi 21/09/2021		Mardi 19h/20h	
ZUMBA	Jeudi 23/092021		Jeudi 20h15 /21h15	
DANSES				
DANCE EN LIGNE	Mardi 21/09/2021	Fabienne Pignard - 06 06 74 33 90 90palace@gmail.com	Mardi 20h/21h30	Salle Stromboli
BIEN-ÊTRE				
SOPHROLOGIE	Jeudi 23/09/2021	Isabelle BRUHL-BASTIEN - 06 07 52 84 56 isabelle.bruhl@gmail.com	Jeudi 18h00/19h00	Logis d'Amitié
LOISIRS CREATIFS				
BRODERIE + PATCHWORK	Mercredi 22/09/2021	Claire Fetscher 03 84 56 12 72 ou 06 84 74 75 25 ser.quentin@orange.fr	Jeudi 14h/17h	Salle du Foot
Couture Les Bobinette's	1 samedi / mois	Christelle Berlendis christelle.berlendis@gmail.com Groupe complet	Samedi 13h30/17h30	Salle Assoc.
	2 mercredi / mois selon calendrier		Mercredi 18h30/20h30	Logis d'amitié
PEINTURE	Jeudi 23/09/2021	Monique Mazzia - 03 84 90 09 78 francismazzia@gmail.com	Jeudi de 9h à 12h	Salle Associations
SCRAPBOOKING	Stages les samedis 20 et 27/11/2021 19 et 26/03/2022	Andrée Grasset- 09 53 18 90 95 ou 06 83 24 55 39 andreegrasset@yahoo.fr	Samedi 14h/18h	Salle des Associations
CHANT				
CHORALE	Mardi 21/09/2021	Chantal SAUNIER 06 10 13 90 52 chantal.saunier90@gmail.com	Mardi 20h/21h30	Logis d'Amitié
COURS				
ANGLAIS - Conversations (avoir des notions d'anglais)	Mercredi 22/09/2021	Mélissa Weiss - 06 86 00 47 37 weiss.melissa90@gmail.com	Mercredi de 9h/11h ou Mercredi 18h/20h	Salle Associations
DIAPORAMA	Date reportée : à préciser sur notre site Internet	Alfred Breitel 03 84 21 78 52 breitel.fred@orange.fr	Lundi 18H30/20H00	Cousteau Salle Atoll
INFORMATIQUE	Mercredi 29/09/2021	Alfred Breitel 03 84 21 78 52 breitel.fred@orange.fr (Mercredi) Antoine Brolli 07.85.45.53.01 antoine.brolli@laposte.net (Samedi) Philippe Breitel 06 19 37 35 97	Mercredi Gr1: 14h/15h30 Gr2: 16h/17h30	Cousteau Salle Atoll
	Samedi 2/10/2021		Samedi 9h30/11h	

Adresses salles	*Voir carte sur site Internet du Foyer : Page Contact*
Salle des Associations :	Porte arrière Mairie Essert
Atoll - Ecole Cousteau :	10 rue Pergaud 90850 ESSERT
Logis d'Amitié + La Ruche :	17 rue Jean Gag 90850 ESSERT
3 Pommes :	10 Quater rue Louis Pergaud 90850 ESSERT
Stromboli :	17 rue de Lattre de Tassigny 90850 ESSERT

EMPREINTE ECO NATURE



Contact : empreintenature@gmail.com Tel : 06 98 12 30 37

EN 2022, LES JUMEAUX METTENT LES BOUCHÉES DOUBLES

Le jumelage Essert-Ballinamuck fêtera son 25eme anniversaire en 2022, à cette occasion les bénévoles des deux communes comptent bien faire oublier deux années de projets gâchés par la pandémie.

Les célébrations se dérouleront en deux temps : d'abord à Essert du 7 au 10 mai, accueil de nos amis irlandais. C'est en effet le 9 mai 1997 que fut signé le serment officiel du jumelage par Daniel Bertrand pour notre commune et Michael Killeen pour Ballinamuck. Du 23 au 26 juillet ce sera au tour des Essertois de se rendre en Irlande.





Tournées vers l'avenir, ces retrouvailles amicales et festives offriront des temps de concertation pour relancer les échanges au bénéfice des adolescents des deux communes, un objectif prioritaire qui, au fil des années, a donné sens au jumelage et assuré sa pérennité. Un programme précis des évènements sera publiquement annoncé dès que possible.

En un quart de siècle d'existence le jumelage a laissé des souvenirs dans les mémoires de nombreux participants de tous âges, et des marques concrètes dans le territoire de notre commune. En ce sens, il fait partie de son patrimoine. Afin de connaître son histoire et suivre son actualité, rendez-vous sur

www.jumelagessertballinamucktwinning.org

et pour visiter virtuellement notre jumelle irlandaise : www.ballinamuck.ie

Les personnes intéressées par les rencontres franco-irlandaises peuvent s'adresser à essert.
balli@gmail.com ou au 0645236573

Marie-Christine Grandjean
Présidente du comité de jumelage

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le 22 octobre dernier, le nouveau conseil d'administration du CCAS a été mis en place. Il est présidé par le Maire de la commune et constitué de 12 membres (6 conseillers municipaux et 6 membres d'associations désignés par le Maire).

Nouveau Conseil d'Administration :

Dominique JEANNIN, Président
Danielle MARTIN, Vice-présidente
Delphine MACCHI
Daniel MIU
Séverine MOINAULT
Sarah CHERFAOUI
Jacques PELTIER

Colette BAZARD (Colchique)
Joëlle BOUSIGUES (Cravanche sans Frontières)
Miltiade CONSTANTAKATOS (Domicile 90)
Andrée HARZALLAH (FNATH)
Michèle LANG (Foyer Culturel et Social)
Bernard SIRLIN (Le Réveil)

Rappel des actions proposées par le CCAS d'Essert

A l'attention des personnes âgées ou en situation de handicap :

- Repas à domicile
- Entretien des espaces verts
- Déneigement
- Plan canicule





Pour les personnes âgées :

- Repas ou colis de Noël
- Goûter de printemps et d'automne
- Cadeau d'Anniversaire pour les 90, 95 et 100 ans. Sur le dernier trimestre de cette année, nous avons eu le plaisir de fêter les 90 ans de 4 Essertois(es) et les 95 ans de 2 Essertois(es).

Pour les personnes en difficultés financières ou personnelles :
Une aide sociale d'urgence peut être attribuée après constitution d'un dossier auprès des assistantes sociales de l'ESD Belfort Ouest (Espace des Solidarités Départementales) :

Adresse : Centre commercial
2 rue de Madrid
90000 Belfort

Courriel : esd.belfort-ouest@territoiredebelfort.fr
Tél. : 0800 200 490

Web: https://www.territoiredebelfort.fr/solidarites/espaces-des-solidarites-departementales-esd

En cas d'extrême urgence, vous pouvez rencontrer la Vice-Présidente du CCAS, Danielle MARTIN, qui peut octroyer une aide exceptionnelle pour faire face à des situations difficiles en attendant la décision de l'ESD sur votre dossier.

Analyse des besoins sociaux :
Vous avez été sollicités fin novembre pour répondre à une enquête sur les besoins sociaux. Vos réponses sont en cours d'analyse et nous permettront d'ajuster nos actions, s'il y a lieu, en fonction de vos attentes.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats dans un prochain bulletin.

Tél. : 03 84 21 18 55. - Courriel : ccas@essert.fr



Danielle MARTIN

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Espace dédié à l'expression de l'opposition municipale élue au sein du Conseil. Les propos sont publiés sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de la démocratie de proximité 27/02/2002)

«Essert Sereinement»

Chères Essertoises, Chers Essertois

L'année qui vient de s'écouler a été riche en rebondissements pour notre commune. La majorité d'entre vous a souhaité confier les rênes de la commune à l'équipe sortante lors de l'élection municipale partielle intégrale. Dont acte. Je souhaite remercier encore ici toutes les personnes qui nous ont apporté leur suffrage et dire à tous que nous tiendrons notre rôle de façon constructive pour le bien de la commune.
Hormis l'élection du Maire et des adjoints et quelques décisions de nominations dans les instances communales et extra communales, aucune amorce de projet n'a encore été engagée. Nous attendons de voir les actions concrètes qui seront menées par l'équipe en place. Pour l'instant, Essert fait figure de belle endormie.
Comme tous, nous nous inquiétons de la situation sanitaire qui se dégrade et nous vous invitons à rester vigilant et prendre toutes les mesures de protection nécessaires à la préservation de la santé de chacun. Même si les mesures sont parfois contraignantes, c'est grâce à l'effort et la responsabilité de tous que nous pourrons sortir le plus rapidement de cette crise sanitaire.

Malgré toutes ces vicissitudes nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année entourés des personnes qui vous sont chères

Matthieu RETAUX



« Ensemble pour Essert »

Le 12 septembre dernier, à l'issue d'une campagne extrêmement courte, dans un contexte de très forte abstention, vous avez été un peu plus de de 25 % à nous accorder votre confiance ; soyez-en remerciés. Nous défendrons constamment les valeurs et les engagements qui ont été les nôtres durant cette campagne :

- tendre vers une ville éco citoyenne,
- maîtriser l'urbanisme,
- garantir une gestion rigoureuse du budget communal,
- maintenir la valeur du patrimoine,
- associer les Essertoises et les Essertois pour les grandes décisions,
- soutenir les associations.

Lors du 1er conseil municipal, après avoir félicité M. Jeannin, nous avons exprimé notre volonté de ne pas être dans une opposition systématique mais de relever le défi d'une opposition crédible et responsable.
Nous serons force de proposition, nous soutiendrons les projets intéressants, novateurs, peu coûteux, et nous veillerons à ce que la fiscalité n'augmente pas. Cela suppose bien sûr que l'équipe en place nous associe à leurs travaux en amont des projets.
Nous serons également attentifs au respect des personnels communaux, souvent mis à rude épreuve au cours de ces dernières années.
En cette période propice à la formulation de vœux, souhaitons qu'un esprit de concorde soit rétabli au sein de notre commune. A chacune et à chacun d'entre vous, nous adressons nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

Marie Claude CHITRY CLERC



Jacques PELTIER



Passez d'excellentes fêtes sans oublier de prendre soin de vous.

L'ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Erwan GONET né le 31/12/2020
Kader SAHRAOUI né le 23/01/2021
Lucas BEAUME né le 08/02/2021
Tiago RONCERET né le 23/02/2021
Noé CURIE né le 24/02/2021
Kassim RIGHI né le 10/03/2021
Myham BEY BELEULMI né le 18/03/2021
Oban VERNET né le 19/05/2021
Maxence PETIT ROY né le 23/05/2021
Jakov DAKIC né le 29/05/2021
Charlie MAEDER né le 29/06/2021
Léandre TAWIL né le 12/07/2021
Amaury THOR né le 06/08/2021
Louis THIERY né le 19/09/2021
Gabriel STOLL CARNET né le 20/09/2021
Lyor HÉRY TRAN né le 05/10/2021

Ramata WÉLÉ née le 20/02/2021
Charlie CLAVEQUIN née le 26/02/2021
Emilia STOJILJKOVIC née le 08/03/2021
Éléa BARTHÉLEMY née le 09/04/2021
Cassandre LOPINOT née le 13/04/2021
Azra TURAL née le 16/04/2021
Louise TOMIC née 15/05/2021
Naïssa VAITI née le 05/06/2021
Ahsen GUL née le 16/06/2021
Serra ONAY née le 26/06/2021
Chloé MARTINS née le 20/07/2021
Louise MARECHAL née le 09/09/2021

MARIAGES :

Gérald CHARLEMAGNE et Thècle-Aurélie AUGUSTIN mariés le 12/06/2021
Eric VUILLEMOT et Laetitia VENDEVOGEL mariés le 19/06/2021
Zakaria EL BARAZI et Catherine MONICA mariés le 03/07/2021
Vincent ROTHFUSS et Céline BRETZNER mariés le 21/08/2021
Tayip SOYLU et Asmaa MAHMOUDI mariés le 30/10/2021

DECES :

Gilbert COURTOT décédé le 02/01/2021
Liamna LOUCHENE décédée le 12/01/2021
Victor SCHMIDT décédé le 17/01/2021
Colette ARHANT décédée le 28/01/2021
Jean-Pierre GRANDJEAN décédé le 28/01/2021
Pascal QUIVOGNE décédé le 06/02/2021
Michel SCHLATTER décédé le 11/02/2021
Yvonne CADET veuve RICHARD décédée le 05/03/2021
François KLINGER décédé le 14/03/2021
Roland MARCHAND décédé le 11/04/2021
André JEANDEL décédé le 25/04/2021
Moussa SAHRAOUI décédé le 26/04/2021
Thérèse PERUFFO veuve LAVALLÉE décédée le 27/04/2021
Alfred ARNAUD décédé le 04/05/2021
Renée COLLIN veuve FOURNIER décédée le 10/05/2021
Anabelle MOURAND épouse CHAUMONT 12/06/2021

Régine GREINER épouse PRAULT décédée le 16/06/2021
Mathieu GAUTHERON décédé le 12/06/2021
Gérard COLLON décédé le 06/07/2021
Mahmaud FERHATI décédé le 08/07/2021
Monique GUILLEMIN LABORNE décédée le 22/07/2021
Marie BOURDON veuve RICHARD décédée le 08/07/2021
Vicenzo IENTILEZZA décédé le 11/07/2021
Emmanuel CHAUMONT décédé le 22/08/2021
Jean MARROIG décédé le 22/08/2021
Jean-Marie BRESSON décédé le 10/09/2021
Raymonde SAUL épouse DENIS décédée le 10/09/2021
Monique PY épouse DASSY décédée le 24/09/2021

ILS NOUS SOUTIENNENT

Essertoises, Essertois,
Vous êtes une petite centaine, artisans, commerçants, entrepreneurs et professions libérales installés à Essert

La nouvelle équipe municipale ne vous oublie pas!

Nous souhaitons établir avec vous un dialogue pour écouter vos avis, vos suggestions, vos difficultés tout autant que vos projets.
La commune a besoin de vous.

Pour renforcer l'attractivité de vos entreprises
Pour mettre en valeur les 3 zones commerciales et la Zac du port
Pour mettre en avant vos entreprises et vos emplois.

J'ai pour cela le rôle de référent au sein de l'équipe municipale.
Merci de me contacter par le secrétariat de la mairie ou directement
Mon téléphone 06 72 95 95 85
Mon adresse mail jpspadone@gmail.com

Cordialement

Jean Pierre SPADONE



Votre mairie vous propose

illiwap

L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE !

Suivez l'actualité de la commune



GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITÉ

Crédits photos : Adobe Stock - Création : VIVANDIS.fr

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !







www.illiwap.com